

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LE MOIS DE MARIE.

O mois heureux !
Que notre âme attendrie,
Depuis longtemps appelait de ses vœux !
O mois des fleurs ! sois le mois de Marie
Brille pour nous plus pur, plus radieux.
O mois heureux !

Coulez beaux jours,
Jours chers à l'innocence,
Jours où nos cœurs à Marie ont recours ;
Jours qu'a choisis notre reconnaissance ;
Jours dont Marie embellira le cours,
Coulez beaux jours.

Offrons des fleurs
A notre tendre Mère,
Consacrons-lui ces présents de nos cœurs ;
Le lys si pur, le rose printannière,
La violette aux modestes couleurs :
Offrons des fleurs.

Petits oiseaux
Que le printemps ramène,
Célébrez tous, par des concerts nouveaux,
De l'univers l'aimable souveraine,
Et choisissez de vos chants les plus beaux.
Petits oiseaux.

Tendres agneaux,
Sous ce soleil prospère,
Suivons Marie aux bords des clairs ruisseaux.
Sous sa houlette, ô divine bergère !
Soyons du ciel le plus cher des troupeaux,
Tendres agneaux.

O mois heureux !
Sois pour nous sans nuage ;
Que ton azur long-tems charme nos yeux.
De notre Reine, ah ! sois pour nous l'image,
Et resplendis de tout l'éclat des cieux ;
O mois heureux !

DU CATHOLICISME EN ANGLETERRE.

L'anglicanisme, affaibli par ses divisions intestines et longtemps agité dans des directions diverses, reçoit décidément une impulsion qui doit conduire cette église au port du salut. Les symptômes de la révolution religieuse qui s'opère se multiplient, et hier encore l'Angleterre était témoin d'un grand acte de réparation qui, malgré son caractère isolé, individuel, présente comme un symbole précurseur de la conduite que tiendra l'Eglise anglicane dans un avenir plus ou moins rapproché de nous. Un théologien d'Oxford aussi savant qu'écrivain distingué, qui partage avec le docteur Pusey la gloire d'avoir secondé le développement des doctrines catholiques, le révérend M. Newman dont les écrits exercent une influence si puissante sur le clergé anglican, a rétracté par la voie des journaux tout ce qu'il a publié contre l'Eglise de Rome. M. Newman avait entendu sans doute les objections qu'on nous a souvent adressées à nous-mêmes quand nous avons parlé du retour de l'Angleterre au catholicisme. Que peut-on attendre, nous a-t-on dit, d'hommes dont les ouvrages fourmillent de propositions calomnieuses et injurieuses pour le représentant de Jésus-Christ, les doctrines de l'Eglise, et les pratiques qu'elle prescrit ? Quand, par exemple, l'évêque d'Oxford a dit que Rome avait des réformes à opérer avant qu'une réunion avec l'Eglise d'Angleterre devint possible, on s'est demandé avec inquiétude de quelles réformes le prélat voulait parler et comment l'Eglise à qui le Sauveur du monde a promis l'infailibilité pourrait jamais transiger sur la vérité. On a vu dans les propositions erronées des théologiens anglicans et dans les prétentions de leurs évêques des obstacles qui devaient à jamais s'opposer à la

réalisation des espérances que nous avons si souvent exprimées. Mais nous craignons que, dans ces craintes, l'on ait trop perdu de vue les variations que les opinions de ces hommes éminents ont graduellement suivies depuis quelques années, variations dont chacune laissait en arrière quelque lambeau d'erreur, à mesure que la vérité se dévoilait à eux. Pour notre part, sans nous préoccuper des erreurs et des illusions que nourrissent encore les puseyistes, nous avons constaté l'immense progrès qu'ils ont fait faire à l'Eglise anglicane dans la voie d'un rapprochement. Nous avons dit qu'on leur devait l'anéantissement d'une foule de préjugés absurdes ; qu'ils avaient répudié plusieurs erreurs introduites dans leur Eglise par le protestantisme et qu'ils travaillaient à réformer l'opinion sur les prétendus bienfaits qui ont suivi l'apostasie de l'Angleterre.

Il y avait évidemment dans ce changement soudain de dispositions et de sentimens de la part d'un établissement protestant, de justes motifs de joie et d'espérance, quand surtout il exprimait, par l'organe de ses membres les plus éminents, le désir de rentrer en communion avec l'Eglise dont il avait été si longtemps séparé.

On comprendra que dans ces circonstances, nous attachions une grande importance à la démarche faite aujourd'hui par M. Newman. Sa position dans l'Eglise anglicane, son influence dans l'Université d'Oxford, donnent à la rétractation qu'il a publiée un caractère d'une haute signification. M. Newman a relevé dans ses ouvrages et divers écrits toutes les propositions malsonnantes pour des oreilles catholiques. Dans un travail qui a pour titre : *Lyra apostolica*, il disait de l'Eglise romaine que c'était une *Eglise perdue*. Dans un ouvrage sur les Ariens, il parlait de l'*apostasie papale*. Il avait déclaré, dans les *Tracts for the Times*, que *Rome est hérétique* ; qu'elle avait *apostasié à l'époque du Concile de Trente* ; que *la communion romaine s'était liée à perpétuité à la cause de l'Ante-Christ* ; qu'elle avait *substitué le mensonge à la vérité de Dieu* ; qu'on devait *la fuir comme une peste*, etc., etc. Nous ferons remarquer que les écrits d'où ces phrases sont extraites ne datent pas de ces dernières années : leur publication remonte à 1833, 1834, 1837. Mais, quoique les ouvrages plus récents de l'illustre membre de l'université d'Oxford soient purs de pareilles souillures, l'auteur n'a pas cru devoir laisser subsister ces passages dans ses œuvres, et il les répudie aujourd'hui comme des *déclamations insensées*.

" Si vous me demandez, nous dit M. Newman comment un simple individu peut se permettre non seulement de penser, mais de publier pareilles choses sur une communion si ancienne, si répandue, et qui a produit tant de saints, je répondrai par le langage que je me tenais à moi-même ; je me disais : " Ce ne sont pas mes propres paroles que je fais entendre : je ne fais que suivre le sentiment (*consensus*) des théologiens de mon Eglise. Ils ont toujours parlé en termes extrêmement violents contre Rome, sans en excepter même les plus distingués et les plus savants d'entre eux. Je désirais adopter leur système. Quand je répète ce qu'ils ont dit eux-mêmes, je suis en toute sûreté. Dans notre position, embrasser leurs vues est chose presque nécessaire."

" J'ai aussi, continue M. Newman, des raisons de craindre que ce langage puisse être en grande partie attribué à un caractère ardent et à l'espérance de voir ma conduite approuvée par des personnes que je respecte. Je désirais en même temps repousser l'accusation de Romanisme." M. Newman a soin de déclarer ensuite qu'on ne saurait déduire de ces aveux qu'il rétracte ce qu'il a écrit en défense de la doctrine anglicane.

L'humble confession du savant théologien d'Oxford est assez éloquente par elle-même pour que nous nous dispensions d'en relever la valeur. Il a fallu bien du courage et un courage surhumain, pour braver par un acte aussi solennel les flots d'injures et d'accusations qui s'élevaient de toutes parts en Angleterre contre les chefs du puseyisme. Il n'est pas une parole, pas un acte des ministres anglicans en faveur des principes catholiques qui n'excite la colère et ne redouble la fureur des protestons leurs adversaires. Les efforts de ces derniers pour entraver les progrès d'un mouvement dont ils redoutent les conséquences sont à peine croyables. Mais leurs craintes servent à ranimer le courage de ceux qui luttent pour la cause de la vérité. Des ouvrages intitulés : *Catéchisme de l'Idolâtrie romaine*, *l'Angleterre sous le Joug papal*, *Mariolatric*, *l'Eglise d'Angleterre indépendante, dans tous les siècles de l'Eglise romaine*, et autres publications semblables, inondent les villes, les campagnes, et se débitent à prix coûtant. Mais tous ces livres sous un titre hostile au catholicisme sont surtout dirigés contre le parti puissant

qui, sous le nom de puseyiste, représente aujourd'hui l'Église anglicane. Le combat n'est plus entre les protestans et les catholiques, mais il est engagé entre les premiers et les anglicans; ceux-ci sont accusés de schisme, et des appels passionnés sont faits au peuple contre leurs doctrines. Voici un des pamphlets les plus curieux de cette lutte qui nous soit tombé entre les mains. Nous le traduisons et le reproduisons fidèlement :

“ MEMBRES DE L'ÉGLISE !

“ Nous appelons votre sérieuse attention sur un AVEU fait récemment touchant le but RÉEL que se propose le parti schismatique qui a depuis quelque temps agité et divisé d'une manière si lamentable l'Église nationale. Ce manifeste se trouve dans le *British Critic*, no. 59, p. 45. Le voici :

“ NOUS DEVONS NOUS SÉPARER DE PLUS EN PLUS DES PRINCIPES, SI ON PEUT LES APPELER TELS, DE LA REFORMATION ANGLAISE !!! ”

“ Que celui qui lit comprenne.—C'est en vain que les filets sont tendus à la vue des oiseaux. ”

Vient ensuite cet avis :

“ On peut se procurer cent exemplaires de cette pièce pour un shelling, chez tous les libraires de Londres ou des provinces. On recommande de la faire circuler avec zèle dans le but de servir la cause de la vérité et de défendre notre PROTESTANTISME NATIONAL contre les tentatives de trahison, des *agitateurs ecclésiastiques*, qui n'ont pas honte de manger le pain d'une ÉGLISE PROTESTANTE, alors qu'ils travaillent à sa ruine.

QUE DIEU DANS SA MISÉRICORDE CONSERVE LA VRAIE RELIGION PROTESTANTE FARMI NOUS ! ”

Ce petit document nous a paru offrir assez d'intérêt pour être reproduit ; mais quelque violentes que soient les passions qu'il constate, ces tentatives demeurent impuissantes et la bonne cause gagne du terrain. Le puseyisme sort victorieux des combats qu'on livre, et l'éclatant témoignage rendu à la vérité par M. Newman, loin de soulever dans la jeune Église des murmures désapprobateurs, a rencontré une sympathie générale. On annonce que son exemple trouvera bientôt des imitateurs. Le clergé anglican commence donc à faire amende honorable envers Rome ; les évêques viendront ensuite en attendant le jour marqué par les décrets providentiels où l'Angleterre, comme nation, demandera par l'organe de son parlement et de son Souverain, à rentrer dans l'unité de l'Église de Jésus-Christ.

BULLETIN.

Les cousins-missionnaires.—Découvertes protestantes.—Dames de Charité de Terrebonne.—Retraite de St. Marc.—Arrivée et départ des missionnaires.—Exécution de Besson.—Tremblement de Terre.

MM. les convertisseurs-missionnaires-prédicants-bibliotes-propagandistes-évangélistes— nous ne savons vraiment comment les nommer, mais ce sont bien de ceux qui se disent protestans, et ils le sont en effet, quand même, ne se contentent plus apparemment de rédiger des résolutions dans de magnifiques assemblées, présidées n'importe par qui ; ils semblent même avoir abandonné nos marchés pour y débiter leurs religions ; ils ont renoncé à afficher au coin des rues des doctrines dont on ne voulait pas, à les jeter dans les maisons sous un nom usurpé, à se montrer enfin dans des lieux trop connus. Ils ont entrepris une nouvelle campagne et une propagande d'un genre tout nouveau. On en voit parcourir les paroisses, aller frapper à la porte des presbytères, emprunter un nom respectable pour se faire ouvrir, n'osant paraître sous leur nom et leur figure véritables. C'est ainsi qu'un individu s'est présenté chez un curé, se disant le cousin d'un prêtre très estimé, afin d'obtenir libre accès auprès du maître de la maison. Et pour mieux tromper les catholiques, il avait avec lui un petit livre d'*Exercice du chemin de la Croix*, un *Abrégé de la doctrine chrétienne* et un *Petit Catéchisme*. En les tirant de sa poche pour donner une preuve de plus de son orthodoxie, il laissa malheureusement et maladroitement tomber un des pamphlets qu'il colportait par éat dans les campagnes. Cet accident déconcerta son audace ; forcé lui fut d'argumenter à visage découvert : sa défaite et sa confusion ne furent dès lors plus douteuses. Mais en véritable apôtre qui sait prêcher à temps et à contretemps, il se dirigea aussitôt vers une auberge où il ne fut pas plus heureux, car ses sermons ne pouvaient en conscience payer son embarrass. De guerre lasse il quitta la paroisse, après avoir secoué la poussière de ses souliers contre cette population indocile et inhospitalière. Un semblable individu s'était précédemment présenté dans un autre lieu sous le titre d'un frère d'un autre curé, sans avoir mieux réussi.

Oui, voilà qui est amusant sans doute, et, à titre de variété dans l'espèce, nous en sommes fort réjouis ; car dans les choses ennuyeuses faut de la variété, pas trop n'en faut. Il y a un mois que nous avons eu les affiches ; aujourd'hui ce sont les masques, les faux noms. Ce n'est pas trop : un mois pour chaque campagne, douze missions et douze religions par année ; mais c'est raisonnable.

Peut-être ce convertisseur, à la parenté sacerdotale, est-il un des apôtres destinés à la conversion du clergé catholique. Ce projet qui nous avait paru abandonné recevrait peut-être seulement son exécution. Dans ce cas nous avons une bonne fortune à attendre ; car nous aurons aussi notre missionnaire—cousin, et ce nous sera assurément une grande joie de le voir et un grand divertissement de l'entendre. Nous vous en parlerons. Ce cher cousin !....

Mais voyez à quoi tiennent les choses de ce monde ? Il n'y a que peu de jours on prenait la résolution d'aller porter la bible aux Chinois, aux Monomotapans, aux Cafres, aux Ethiopiens, aux infidèles noirs, jaunes ou blancs de tout l'univers, ni plus ni moins. Et voilà qu'au lieu de cela ils s'amuse à de pauvres catholiques d'un aveuglement invincible, à des prêtres enfoncés dans les superstitions et les idolâtries les plus désespérées, et d'où rien ne les tirera jamais, pas même les cousins-missionnaires. Il faut que nos apôtres se soient trompés de route, et que quelque peu égarés dans leur voie, ce qui est bien pardonnable à des gens qui rêvent sans cesse aux choses d'en haut, ils aient pris un pays pour un autre. — Peut-être aussi qu'ils ont vu cela dans la bible, où ils voient tout, excepté ce que vous savez bien. Ils y ont vu de plus fortes choses que cela ; nous ne désespérons pas qu'ils n'y voient que nous avons raison.—Mais revenons à la Chine : MM. les bibliotes auraient-ils entendu parler de l'apparition miraculeuse du crucifix en ce pays là ? On sait en effet qu'ils ont peur des crucifix et des croix comme de l'eau bénite ; et c'est une étrange prise de possession que celle du crucifix dans un pays où les bibles devaient avoir le monopole de l'exploitation religieuse. Pourquoi aussi ne se sont-ils pas avisés plus tôt d'aller à la conquête de ces infidèles ? pourquoi attendre la conquête du canon ? pourquoi n'ont-ils pas imité les missionnaires catholiques qui, tous les jours, dans tous les tons, ont visité ces contrées inhospitalières, bravant courageusement, saintement la misère et les persécutions, allant au devant du martyre comme d'autres vont à des fêtes. Pourquoi ne vont-ils dans un pays que quand ils sont certains d'y mener vie sûre et confortable ? Demandez donc des dévouemens et des martyrs aux religions des Luther et des Henri VIII !... Peut-être aussi que nos apôtres auraient suivi notre avis de n'envoyer en Orient que des bibles au lieu de ministres. Ce serait bienheureux ; et pour peu qu'ils se montrassent encore sages et dociles, nous leur promettons notre dévouement pour les éclairer et les mener à bien, et l'unité qu'ils réclament, qu'ils cherchent vainement et qui est aussi dans nos vœux à leur égard, ils l'obtiendront bientôt, ce sera l'unité catholique, leur réunion à l'église romaine.

Et à propos des missionnaires bibliotes, savez-vous ce qu'ils ont découvert, inventé, écrit dans leurs rapports officiels à notre sujet nous tous catholiques canadiens ? Nous vous disions tout à l'heure qu'ils avaient inventé notre conversion en masse, (et ce qu'il y a de phénoménal, c'est qu'ils finissent par croire à leurs inventions, assure-t-on, et qu'on paie et récompense des ministres missionnaires pour avoir converti une multitude de catholiques en ce pays : la bonne naïveté !) mais cela n'est rien : ils ont vu un couvent de Jésuites au pied de la montagne de Belœil, en s'en allant en Chine, peut-être. Ils ont vu des sociétés de jeunes gens, de jeunes filles, se réunissant au presbytère de St. Elisabeth, afin d'y danser, pour mieux fêter le dimanche, à des jours différens, remarquez cela. Ils ont inventé pour cette dernière vision que les *Mélanges* avaient publié le fait. Merci de l'honneur grand, nous ne sommes pas de cette force là. Ils ont inventé enfin que les Canadiens catholiques étaient d'une telle ignorance et d'une crédulité si énorme, qu'ils croyaient que le pape recevait chaque jour une lettre du ciel, bien et dûment timbrée du paradis, dans laquelle le bon Dieu écrivait régulièrement un mot de complimens au Père Telmon, *Jésuite*. Nous sommes étonnés que ces gens là n'aient pas inventé le bateau volant, dont on parle depuis quelques jours ; ils sont doués d'une admirable fécondité pour inventer sinon des bateaux, du moins des contes..... en l'air. Avec ce talent là et des cousins-missionnaires, ils peuvent aller loin. Bonne chance !

Les Dames de Charité de Terrebonne après avoir pris un admirable soin de leurs pauvres pendant la dernière saison, n'ont pas cru que leurs aumônes fussent finir avec les besoins de l'hiver. Elles veulent se montrer dignes de leur beau nom et en pratiquer les vertus et les œuvres dans toutes les saisons, tous les jours. Elles ont organisé des secours pour soulager pendant l'été les

indigens et surtout pour les enfans pauvres. Ceux-ci seront habillés par leurs soins et à leurs frais, et mis en état de pouvoir fréquenter les écoles. Quant à ceux qui ne pourraient suivre les classes communes, ces charitables Dames les réunissent après les classes, et pourvoient à ce qu'ils reçoivent une instruction élémentaire et religieuse appropriée à leur situation et à leurs besoins. C'est là une œuvre vraiment utile et éminemment charitable. Si donner à manger à ceux qui ont faim, vêtir ceux qui sont nus est une œuvre excellente et bénie de Dieu, instruire les ignorans et surtout l'enfance, former ces jeunes cœurs à la connaissance de leurs devoirs et à la pratique du bien, c'est une œuvre de miséricorde inappréciable, c'est la perfection de la charité chrétienne. Espérons que ces beaux exemples ne seront pas sans résultat, et qu'ils formeront de nombreux imitateurs.

Les RR. PP. Oblats ont terminé dimanche une mission de trois semaines à St. Marc. Les succès les plus éclatans ont couronné les efforts et le zèle de M. le curé et des bons missionnaires. Tous les paroissiens, à une exception si minime qu'elle ne mérite pas d'être mentionnée, se sont approchés du tribunal de la pénitence. Cinq cents personnes se sont enrôlés tout d'abord sous l'étendard de la Tempérance Totale. Une congrégation de jeunes filles a été organisée, et l'on a vu avec édification les personnes les plus considérables du lieu s'empressez d'en faire partie, et se mettre à la tête de toutes les œuvres pieuses et charitables. On nous a promis de plus amples détails sur la mission de St. Marc. Nous les publierons aussitôt que possible.

M. Morcau, missionnaire du Lac de Témiskaming, est arrivé mardi à Montréal, venant de Bytown où il a passé l'hiver. Il partira sous peu de jours pour sa lointaine mission.

MM. Barrette et Morisson doivent reprendre la semaine prochaine les travaux de leurs missions dans les Townships de l'Est.

M. Olscamps est arrivé en cette ville, mercredi, venant de Québec, et M. Payment doit le rejoindre ici. Ces deux messieurs vont partir immédiatement pour la mission du St. Maurice, diocèse de Québec.

Le P. Duranquet, qui étudie l'Algonquin au Lac des Deux Montagnes est aussi arrivé à Montréal mardi dernier. Il doit accompagner M. Morcau dans sa mission. Ces missionnaires se proposent d'aller cette année jusqu'au poste d'Abbitibi.

Le fameux Besson, assassin de M. de Marcellange, a subi sa sentence au Puy, le 28 mars dernier. Il a montré une grande résignation et il est mort dans des sentimens chrétiens, tout en protestant de son innocence.

Des tremblemens de terre se sont fait sentir dans un grand nombre d'endroits de la France et dans plusieurs pays de l'Europe. Ils n'ont heureusement causé que fort peu d'accidens. Les commotions coïncident avec celles éprouvées dans le nouveau monde, et supposent un mystérieux et immense travail dans l'intérieur du globe. Aux géologues de nous expliquer cela. Mais ce qui est un mystère impénétrable pour tous, c'est cette succession non interrompue de catastrophes de tout genre qui sont venues depuis un an jeter la consternation dans toutes les parties du monde. On se croirait aux derniers tems à voir tous les élémens déchainés, la terre bouleversée, les calamités de toutes sortes fondre sur nous. Sans doute que ces déplorables malheurs, ces milliers de vie arrachées tout à coup aux yeux du monde épouvanté, auront produit dans les âmes de plusieurs autre chose que de la consternation et de la pitié. Ceux qui ont échappé à tant d'occasions de mort soudaine auront tourné des regards de reconnaissance et d'amour vers celui qui donne et ôte les jours. La foi et le retour à Dieu naissent souvent dans les grands malheurs.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

ROME.

—Une lettre de Rome, du 7 février, donne la description d'un meeting tenu dans cette ville à l'hôtel Melga, composé de la réunion de 54 membres des universités d'Oxford, de Cambridge et de Dublin.

FRANCE

—On mande d'Orléans, 5 mars : On sait qu'autrefois les évêques d'Orléans jouissaient du privilège de délivrer un prisonnier le jour de leur entrée dans leur ville épiscopale. Mgr. Fayet, ex-curé de Saint-Roch, arrivé depuis deux jours seulement dans nos murs, n'a point voulu laisser tomber cette douce prérogative. Accompagné de M. le préfet, de M. l'avocat-général et des membres du comité d'inspection des prisons, il s'est rendu à la

maison d'arrêt, et il a annoncé au sieur C..., ancien notaire, condamné, il y a deux ans, pour abus de blanc seing, à cinq années d'emprisonnement, qu'il était libre, et que l'ordonnance de grâce lui serait expédiée prochainement.

—Nous empruntons à la *Gazette de Metz* les détails suivans sur l'installation de Mgr. Dupont des Loges, évêque de Metz, qui a eu lieu le 17 mars. La veille, le prélat était entré à Metz, mais S. G. désirant conserver l'incognito, MM. les vicaires généraux seuls étaient allés au devant d'elle jusqu'à Suzemont, limites du diocèse.

Vendredi 17, un piquet d'honneur a été placé au palais épiscopal, et à neuf heures, Mgr. l'évêque a commencé à recevoir les hommages des membres du chapitre et du clergé de la ville, au nom duquel M. le curé de Saint-Sigolère, l'a harangué ; enfin, les prêtres auxiliaires du diocèse et les frères des écoles chrétiennes. Le prélat est ensuite allé faire sa visite aux premières autorités civiles et judiciaires et à M. le lieutenant-général commandant la division.

Vers une heure et demie, plusieurs régimens, de la garnison, en grande tenue, musique en tête, sont venus se mettre en bataille sur les places que devait traverser Monseigneur ; pendant ce temps, le clergé des paroisses de Metz et des environs, précédé de MM. les curés de la ville, MM. les directeurs et élèves des séminaires se rendaient en procession de la cathédrale à l'évêché pour y prendre le prélat et le conduire dans la basilique.

Monseigneur ayant paru à la porte de son palais, revêtu de ses habits pontificaux, les troupes lui ont porté les armes et les tambours ont battu aux champs ; il s'est placé sous un dais magnifique porté par de jeunes séminaristes. Le cortège, en tête duquel se trouvait la croix et les insignes de l'épiscopat, s'est mis en marche au bruit de la Mutte et des autres cloches de la ville.

M. l'abbé Simon, doyen du chapitre, attendait Mgr. à la porte de la cathédrale ; il a complimenté S. G. au nom des chanoines. La procession s'est remise ensuite en marche et est arrivée au pied de l'autel ; Mgr. a fait sa prière, et après les antiennes et les oraisons d'usage, on a procédé à son installation. Le prélat a été conduit sur le siège de saint Clément, premier évêque de Metz, il a été ensuite sonner la cloche dite de *Marie*, et enfin est monté dans la chaire, d'où il a adressé au clergé et aux fidèles des paroles dans lesquelles respirait la confiance en Dieu et le dévouement le plus affectueux pour le diocèse à la tête duquel la Providence l'a placé.

Après être descendu de la chaire, Monseigneur a entonné le *Te Deum*, pendant lequel le clergé a été admis au baisement de l'anneau pastoral. Le prélat a terminé cette cérémonie par la bénédiction du Saint-Sacrement et sa bénédiction épiscopale. Mgr. l'évêque est retourné en voiture à son palais et y a déjà trouvé M. le préfet, MM. les adjoints du maire de la ville dont il a reçu les félicitations. Les différens corps militaires ayant à leur tête M. le baron Achard et les généraux Pron et Bouteiller, les députations des cours et des tribunaux, une députation des officiers de la garde nationale conduits par le général Campariol, les chefs d'administration et leurs employés, les officiers de l'Université, etc., etc., sont venus successivement rendre visite au prélat.

—M. Audin vient de mettre sous presse une nouvelle de l'*Histoire de Calvin*, en 2 vol. in-8°. L'auteur, avant de réimprimer son ouvrage, a voulu de nouveau visiter l'Allemagne et l'Italie, et consulter les archives de Florence, de Rome, de Berlin. Nous savons qu'un docte ecclésiastique, appartenant à un ordre religieux, s'est chargé de revoir le travail de l'écrivain.

—On écrit de Lyon à l'Univers.

“Le mandement de S. Em. Mgr. le cardinal sur la *Propagation de la foi* a donné un nouvel élan à cette œuvre magnifique ; le lendemain de la publication, Son Eminence a reçu d'une seule personne un don de dix mille francs.”

—L'on a placé, il y a quelques jours, dans l'église de Notre-Dame-des-Victoires, un grand et beau tableau représentant la *Mort de la Sainte Vierge*, qui avait été commandé à M. Gâmen-du-Pasquier, et qui doit faire pendant à celui que ce peintre a exécuté l'année dernière.

—Une retraite a été prêchée pendant cinq semaines à Tarascon, dans l'église de Sainte-Marthe, si renommée par le tombeau de cette illustre sainte, qu'elle possède. Dès les premiers jours, l'église, quoique fort grande, ne l'a pas été assez pour contenir la multitude des fidèles de tous les rangs qui se portait aux instructions. Les magistrats, le barreau, les hommes les plus marquans de la ville ont donné l'exemple, les classes inférieures l'ont suivi, et chaque discours a produit des fruits consolans. En résumé, la moisson spirituelle a été abondante. Près de 4,500 personnes ont pris part à deux communions générales ; on y comptait près 1,500 hommes, au nombre desquels on remarquait avec édification les plus influens de la ville. Des magistrats, des membres du barreau, des gendarmes, des pompiers en uniforme, se sont assis au divin banquet. L'attendrissement a été universel lorsque le capitaine des pompiers s'en est approché à la tête de sa compagnie.

Une dame protestante, aussi connue par son esprit cultivé et l'aménité de son caractère que par sa bienfaisance, a cédé à la grâce qui la pressait d'embrasser la religion catholique. Après avoir entendu toutes les dissertations sur l'Eglise et la prétendue réforme, et avoir été témoin de la première communion générale, elle a su trouver dans son âme le courage nécessaire pour fouler aux pieds les considérations humaines, abjurer l'erreur, et professer avec assurance la vérité. Son fils et sa fille, ravies de joie et de bonheur, ont communiqué à ses côtés.

Ce qui a été la cause du grand succès de la retraite de Tarascon, ce fut, outre le zèle du clergé de Sainte-Marthe, le concours franc et loyal du vénérable curé de Saint-Jacques et de tout son clergé. Ainsi s'est apaisé l'esprit de rivalité qui divisait les Tarasconais, et, obéissant à l'impulsion de la grâce ils ont montré qu'ils pouvaient vivre ensemble comme des frères.

Après le discours de clôture, lorsque le moment du départ est arrivé, ils ont témoigné leur reconnaissance au prédicateur en répandant des larmes et il a laissé lui-même couler les siennes. C'est au milieu de ces manifestations réciproques d'attachement et de regrets qu'ils se sont séparés.

— Deux jeunes protestantes, qui habitent la commune de Vagnay, diocèse de Saint-Dié, ont abjuré leurs erreurs, le 3 mars, entre les mains de M. Michel, curé de cette paroisse.

— Mgr. Rosati, évêque de Saint-Louis, aux Etats-Unis, est arrivé à Marseille le 21 mars, venant de Rome et est descendu à l'évêché. Il se rendait à Paris pour retourner de là dans son diocèse.

Monseigneur l'archevêque de Chalcédoine *in partibus*, supérieur-général de la société de Picpus, est aussi descendu à l'évêché à la fin du même mois. Il est parti pour Toulon, où il est allé assister à l'embarquement de six prêtres destinés aux missions de l'Océanie.

Il est également arrivé dans la même semaine un évêque anglais, nommé le premier au nouveau siège de la colonie de Van-Diemen.

— M. de Ravignan a prêché le 15 mars à St. Sulpice, pour le soutien du noviciat des frères des écoles chrétiennes. Quelques chiffres donneront une idée des immenses services que cette belle œuvre est appelée à rendre à la société : l'institut des frères compte 1,750 classes où 171,740 élèves reçoivent le bienfait de l'instruction. Le noviciat, cette école normale des frères, a reçu depuis cinq ans 386 novices ; 136 sont déjà employés dans les différentes écoles en France.

— Samedi, 25 mars, une belle cérémonie attirait à l'église Notre-Dame-des-Victoires le concours des fidèles. C'était l'Annonciation : et, comme à toutes les fêtes de la sainte Vierge, on se pressait autour de l'autel consacré au cœur immaculé de Marie. A neuf heures, deux évêques célébraient successivement la sainte messe, et le nombre des communions était si considérable que la moitié au moins fut obligée d'attendre la seconde messe pour être admise au banquet divin. A deux heures, on transféra avec la plus grande solennité les reliques de sainte Aurélie, vierge et martyre, que le Souverain Pontife a daigné envoyer à l'Arconconfrérie comme un gage nouveau de son approbation. Le corps a été déposé sous l'autel au pied duquel s'est formée la pieuse association destinée à la conversion des pécheurs. Le soir, à sept heures, l'affluence n'avait point cessé. Un jeune prédicateur démontrait avec talent et onction comment la femme catholique devait s'efforcer de reproduire en sa personne les vertus principales de Marie ; que c'était à sa virginité inséparable de sa maternité glorieuse qu'elle devait son ennoblement dans la société chrétienne et orthodoxe ; tandis que dans les sociétés païennes, musulmanes et protestantes elle n'avait point été et n'était point environnée du même respect et de la même considération.

Outre les innombrables services que l'Eglise doit aujourd'hui par toute la terre à l'établissement et à la propagation de l'Archiconfrérie de Notre-Dame-des-Victoires de Paris, à cause de la multitude d'âmes qui reviennent à la pratique de la foi, nous ne saurions trop bénir et encourager une dévotion dont le résultat immédiat est de rallumer dans le cœur la piété à la sainte Vierge et de nous pousser ainsi plus énergiquement au but de la perfection. Car si l'Evangile nous apprend que *par le Fils on va sûrement au Père*, l'expérience de chaque jour, au fond de nous-mêmes, et chez les autres, nous prouve aussi que la voie droite pour aller au Fils est de s'adresser à la Vierge, sa Mère.

ANGLETERRE.

— Un journal anglais nous révélait naguère qu'en quinze années il était mort trois évêques anglicans qui avaient laissé à leurs enfants 17 millions 500,000 fr. Des documents officiels ont aussi appris aux pauvres de l'Angleterre que la valeur des biens immeubles laissés par vingt-quatre évêques morts dans l'espace de vingt ans, ne s'élevait à rien moins qu'à la somme de 40 millions !

— Une des chapelles catholiques de Londres a été, il y a quelques jours, le théâtre d'une cérémonie qui, depuis 300 ans, n'avait pas eu lieu dans cette métropole : il s'agissait de l'inauguration solennelle d'une confrérie religieuse (*guild*) consacrée à saint Joseph et à la sainte Vierge. La chapelle était presque remplie par les Frères et Sœurs du *guild*. Tous portaient à la main des cierges allumés et étaient revêtus de l'habit de la confrérie. Les fidèles étaient réunis dans les galeries, et l'on remarquait parmi eux plusieurs protestants qui avaient désiré être témoins d'un spectacle si nouveau pour eux.

— A Waterford, Mgr Walsh a reçu dimanche, à l'office public, l'abjuration de Mme Anne Lambert, de Streverne, qui a embrassé le catholicisme avec une conviction sincère.

— La ville de Stamford a été vivement émue par la conversion de Mlle. Amélie Perkins, nièce du révérend M. Jones, recteur de l'église de Saint-John. Cette jeune personne est partie de Stamford, le 15 février, pour se rendre à Northampton, chez Mgr. Bowring, évêque et vicaire apostolique. Le dimanche suivant, elle a fait abjuration dans la chapelle catholique de cette ville. Le *Mercur de Stamford*, qui nous apporte cette nouvelle, ajoute : Depuis deux ans, c'est la troisième fois que des dames, parentes de ministres anglicans, embrassent ici le catholicisme. On se rappelle la conversion de

Mlle. Sanders, fille du révérend M. Sanders, que a épousé un riche catholique des environs de Liverpool ; nous vîmes ensuite la veuve du révérend M. Wilkinson suivre cet exemple : enfin Mlle. Perkins vient d'abandonner la religion que son oncle enseignait parmi nous. Cette demoiselle doit partir prochainement pour Bruxelles, où elle rejoindra plusieurs membres de sa famille."

GIBRALTAR.

— Nous apprenons avec une vive satisfaction que, depuis le retour de Mgr. Hugues à Gibraltar, cette mission, si longtemps troublée par le mauvais vouloir et l'orgueil de quelques catholiques rebelles, a retrouvé le calme et la tranquillité. Le nouveau gouverneur, sir Robert Wilson, qui, lors de son arrivée, avait inspiré des craintes au clergé catholique par suite de quelques paroles imprudentes, se montre aujourd'hui parfaitement disposé pour eux et vit en très bonne intelligence avec le vicaire apostolique, auquel il a donné, dans plusieurs circonstances, des marques d'attention et de respect. Son impartialité paraît avoir intimidé et vaincu les ennemis du clergé ; mais ils n'ont pas encore fait amende honorable pour leur conduite passée. Sur 12,000 catholiques que l'on compte à Gibraltar, une centaine seulement se tiennent à l'écart et font un espèce de schisme. Ce nombre se compose de l'ancienne junte et de ses partisans.

C'est déjà un grand point que d'avoir dompté cette faction. Espérons qu'après avoir été réduite à l'impuissance elle se laissera toucher par la grâce divine, et que, d'après les vœux des catholiques sincères, les enfants rebelles se rendront enfin aux pressantes sollicitations de leur pasteur et à celles du vicaire de Jésus-Christ.

IRLANDE.

— L'église d'Irlande établie par la loi. On peut juger, lit-on dans quelques journaux, de l'esprit de charité comme d'abnégation du clergé de l'église protestante d'Irlande, par l'extrait suivant de quelques journaux dans lequel on rend compte du montant des sommes léguées par un nombre d'Evêques de ce pays, dont le montant se trouve constaté par le registre des Cours où les testaments de ces révérends pères en Dieu, pour nous servir du titre qu'on leur donne dans le pays, sont déposés.

L'archevêque de Cashel	£400,000
" de Tuam	200,000
" de Dublin	150,000
L'Evêque de Raphoe	250,000
" de Clogher	250,000
" de Killaloe	100,000
" de Limérick	60,000
" de Fernss	50,000
" de Dromor	40,000
" de Cork	35,000
	1,731,000

Des Evêques un peu moins riches, une foule de curés n'ont pas manqué de suivre cet exemple à proportion de leurs moyens, sans compter que plusieurs d'entre eux demeurent à Londres, à Paris, peut-être dans quelques maisons de campagne de la Baie de Naples, etc. On parle d'ailleurs des sommes recueillies par les héritiers de l'Evêque d'Osory comme étant plus considérables que celles qu'on vient d'indiquer dans le tableau précédent.

PORTUGAL.

— Quoiqu'il en soit des nouvelles funestes qui de temps en temps nous arrivent du Portugal, relativement à l'état de l'Eglise dans ce royaume, nous remarquons que les affaires religieuses y sont l'objet d'une grande attention de la part du gouvernement et de la nation : symptôme de la foi qui anime encore le peuple très fidèle et des bons désirs de quelques-uns des gouvernans.

On s'occupe en ce moment en Portugal de fonder une association catholique dont l'objet serait d'améliorer les mœurs, de fonder des collèges de missionnaires, de faire des missions dans les villes, de publier des ouvrages religieux et de faire paraître une feuille religieuse hebdomadaire. Quelques personnes ont le soupçon que l'idée de cette institution vient du gouvernement, lequel voudrait organiser des clubs ecclésiastiques, comme il a créé des clubs militaires, et elles ont peu de foi dans le succès de l'œuvre, attendu que les programmes devront être éprouvés par le gouvernement. D'autres espèrent que cette association portera des fruits immenses. *El Catholico*, de Madrid, fait observer que son collègue de Lisbonne, portant le même nom que lui, publie la profession de foi qui devra être faite par les associés, celle de Pie IV, et ne refuse pas de faire connaître les statuts de l'association. " Sans vouloir donner là-dessus notre avis, dit *El Catholico*, nous dirons que ces statuts nous paraissent assez judicieux, et que si on les observe et que le gouvernement s'abstienne de se mêler de ce qui ne le regarde pas, l'association pourra produire des résultats avantageux."

L'activité des catholiques pour fonder des institutions qui réveillent le zèle et raniment les saints désirs des chrétiens est le signe d'une nouvelle effusion de l'assistance divine. Puisse l'Espagne éprouver aussi cette ardeur renouvellée, qui lui ferait trouver dans le sein de la nation de si puissants éléments pour opérer sa restauration religieuse.

Encore un mot sur le Portugal. Dans une séance de la chambre des députés, à propos de la construction des chemins publics, un opinant, M. Mousinho, a émis l'avis que l'on diminuât le nombre des jours fériés, plus multipliés, selon lui, en Portugal qu'à Rome ; mais, en même temps, ce qui marque un esprit de conciliation et de respect, le député a demandé que

cette réformation disciplinaire fût un des points traités dans le concordat avec le Saint-Siège.

ALLEMAGNE.

— Dans un ouvrage que vient de publier le docteur Dieffenbach, naturaliste de la compagnie de la Nouvelle-Zélande, après avoir parlé au long des mauvais effets produits par l'introduction brusque, parmi les naturels du pays, des mœurs et de la civilisation européenne, et des dissensions et de la démoralisation qui en ont été le résultat, et qu'il attribue surtout à l'intervention malavisée des missionnaires protestants, il ajoute que les onze missionnaires établis dans le pays recevaient de la société des missions protestantes, pour leur entretien, 17,000 livres sterling par an, environ 427,000 francs; il affirme comme un fait certain que dans le partage du terrain fait par les commissaires, ils avaient obtenu pour leur part 96,219 acres de terre. Quelques-uns de ces individus, continue l'auteur, se sont retirés pour vivre sur leur vaste propriété, et leurs fils sont devenus si indépendants qu'ils refusent des postes lucratifs qui leur sont offerts par le gouvernement. Ces faits parlent hautement en faveur de la bonté du sol que ces révérends spéculateurs se préparent à cultiver.

Le langage du docteur Dieffenbach, au sujet des missionnaires catholiques, est un peu différent : « La conduite humble et désintéressée de ces prêtres, » dit-il, (Vol. 2, p. 160.) et leur manière de vivre sont bien différentes; « l'éducation supérieure qu'ils ont généralement reçue, leur a procuré beaucoup d'amis tant parmi les Européens que parmi les naturels du pays, dont « ils ont déjà converti un grand nombre. »

CHINE.

— Une lettre de M. Albrant, missionnaire apostolique à Siam, sous la rubrique de Hong-Koc, le 10 août 1842 porte ce qui suit :

« Depuis que je suis à Hong-Koc, je demande à grands cris qu'on vienne à mon secours, les Chinois qui y sont établis sont dans les meilleures dispositions et se convertissent en grand nombre, une moisson abondante y est mûre et prête à être coupée et serrée dans le grenier du père de famille. Ma faible voix était à peine entendue, et mes supérieurs-mêmes me soupçonnaient d'exagération; mais grâce à Dieu, les faits ont bientôt parlé plus haut que moi, on a vu l'année passée qu'un missionnaire de plus dans la mission a produit un effet double de ceux des années précédentes, et qu'au lieu de cinquante à soixante baptêmes d'adultes qui avaient eu lieu annuellement jusqu'alors, nous vîmes le nombre se monter à cent trente-cinq l'année dernière, et il serait bien plus considérable si nos ressources nous permettaient d'entretenir un plus grand nombre de bons catéchistes. Jugez d'après cela des sentiments de notre gratitude envers les personnes charitables en Europe, qui viennent à notre aide et nous fournissent les moyens d'opérer le bien parmi ces nations idolâtres les incorporant dans le troupeau du bon pasteur. Aussi j'espère que la mission chinoise de Hong-Koc deviendra florissante, et mon seul désir maintenant est de mourir à mon poste en travaillant à son accroissement. Qu'on nous envoie de bons missionnaires pour nous aider à étendre le royaume de Jésus Christ! Le même bien s'opérerait aussi à Péopret, à Lucounhési, à Priopré, à Honghiam, etc.; etc., si nous avions des missionnaires établis dans ces différents postes.... Jusqu'ici il y a eu peu de bien à faire parmi les Siamois. Leur naturel indolent, paresseux et apathique, a de tout temps opposé des obstacles presque invincibles à leur conversion. La grande majorité de nos chrétiens se compose de descendants d'anciens Portugais, de Chinois, d'Annamites et de Cambodgiens. Cette année, grâce à Dieu, il y a eu progrès dans le bien surtout à Hong-Koc. La dévotion du chemin de la croix, et celle de la confrérie du cœur immaculé de Marie que nous y avons établies, ont produit les plus heureux résultats. Les sacrements sont à présent plus fréquentés que jamais. Le jour de l'assomption, il y a eu cent-vingt communions dans la chrétienté qui est sous ma direction. Dans la chrétienté annamite il y en a eu le même jour quatre cent-soixante-dix ce qui ne s'était jamais vu auparavant. Notre imprimerie nous met à présent en état de publier dans les langues du pays de bons livres pour l'instruction des chrétiens et pour celle des catéchistes que nous nous appliquons à former; car parmi les Chinois surtout c'est par la voie des catéchistes indigènes qu'il faut commencer l'œuvre d'une conversion, afin de ne pas exciter de soupçons. Si un missionnaire européen prenait l'initiative, ils le prendraient aussitôt pour un ministre protestant qui cherche à les tromper et refuseraient de l'écouter, comme nous en avons eu des exemples fréquents. Ce n'est qu'après avoir été préparés par nos catéchistes que les néophytes de cette catégorie nous sont amenés pour leur donner une instruction plus solide, et les disposer au baptême. »

— Le journal *the Friend of China* annonce la dédicace de la première chapelle protestante en Chine. Ce nouvel édifice sera connu sous le nom *Queen's Road Chapel, Hong-Kong*. Elle a été solennellement dédiée le 17 octobre en présence d'une nombreuse assemblée, attentive et respectueuse. Immédiatement après cet article, et comme en faisant le pendant, on lit dans le même journal :

« En même temps MM. Duronquo et compagnie annoncent que le Théâtre-Royal s'avance très rapidement. Il est construit dans le style le plus élégant. Les actrices sont arrivées la semaine dernière. Leur beauté et leurs talents ne sont surpassés que par leurs vertus sans tache. *Their spot les virtues.* »

INDES.

— Dans une lettre que Mgr Fenelly, vicaire apostolique de Madras, adresse au père Mathieu, en date du 22 novembre, le prélat fait part des

progrès rapides de la société de tempérance parmi les troupes stationnées dans l'étendue de son vicariat; nous trouvons dans cette lettre le témoignage suivant rendu au zèle de M. Gailhot, missionnaire français de la Mission de Pondichéry.

« Un prêtre français résidant à Bangalore, a aussi en main la cause de l'abstinence totale des liqueurs. Toutes sortes de bonnes œuvres prospèrent sous sa direction. Il est animé d'un zèle ardent pour la propagation de notre sainte religion. Son nom est Henri Gailhot. »

NOUVELLES POLITIQUES.

CANADA.

— Un de nos concitoyens et amis, animé du plus louable zèle pour l'avancement de la prospérité du Canada, M. W. Paterson, nous a communiqué un journal de Glasgow du 3 avril, contenant un extrait des *Transactions* de la *Highland Society* d'Ecosse, sous le titre : « *Moyen simple d'empêcher le manquement de la récolte de patate.* » Le passage suivant contient l'essence de cet article :

« Tous les cultivateurs admettront que les germes de patates, lorsqu'ils sont coupés, déchargent une grande quantité de fluide ou jus, dont la perte a une tendance à en diminuer la force germinative, et les expose en même temps à subir une fermentation dans le tas. En 1838, nous avons eu nos patates de semence de la paroisse de Penicuik. Lorsqu'elles eurent été coupées, j'engageai les femmes à sasser une pelletée de chaux sur chaque panierée de germes. On tourna et retourna les germes jusqu'à ce qu'ils eussent absorbé la chaux, après quoi ils furent amassés en un tas de trois ou quatre pieds de hauteur, où je les gardai deux ou trois semaines. La chaux eut l'effet d'arrêter l'écoulement du jus, et d'incruster les germes d'une peau forte. D'un côté cette peau les empêche d'être épuisés de sève dans les temps de sécheresse, et dans les terrains secs; et, de l'autre, elle repousse l'humidité, dans les années pluvieuses, et lorsque le sol est humide. »

L'auteur appuie ces avancés d'un grand nombre d'expériences dont le résultat les confirme. *Canadien.*

ANGLETERRE.

— Une conversation s'est engagée dans la séance de la chambre des lords, du 27 mars, sur la prise de possession, par la France, de l'île de Tahiti. Il était intéressant de savoir quels seraient l'attitude et le langage officiels du gouvernement anglais, dans cette circonstance. Nous devons reconnaître que les paroles du secrétaire d'Etat des affaires étrangères, n'ont rien qui ne soit raisonnable, satisfaisant pour la France, conforme aux idées de civilisation, aux principes de liberté nationale, qui doivent diriger la politique des deux pays.

Le Marquis de Lansdowne. — Le noble lord, secrétaire d'Etat au département des affaires étrangères, étant à sa place, je désire lui adresser une question sur un fait qui a excité le plus vif intérêt parmi toutes les classes de la population anglaise. On sait que l'île d'Otaïhiti et quelques autres îles qui l'avoisinent ont récemment, sous l'empire des clauses d'un traité, à ce qu'on dit, été occupées par le gouvernement français qui a acquis le droit d'exercer son autorité dans ces îles. Vos Seigneuries savent parfaitement que depuis un grand nombre d'années, d'importantes améliorations ont eu lieu dans la civilisation et l'instruction religieuse des habitans de ces villes qui s'élèvent à 150,000.

En exposant ces faits, je ne prétends pas dire que les personnes qui ont dirigé le progrès de ces insulaires ou que le gouvernement de S. M. B. ont acquis des droits sur ces îles. Je ne prétends pas dire que le gouvernement français n'était pas fondé à obtenir, en vertu d'un traité, le droit d'exercer son autorité sur toutes ces îles. Je ne suis pas de ceux qui voient avec jalousie, de moins avec une jalousie non nécessaire, une tentative quelconque de la part de la France pour étendre son système de colonisation; je reconnais sur ce rapport aussi largement le droit de la France que je reconnais le droit de l'Angleterre. Cependant, c'est un sujet d'observations intéressantes d'examiner sous quels prétextes et dans quelles circonstances ce droit a été exercé. Ce qui nous intéresse surtout, c'est de savoir que ce droit ne s'exerce pas d'une manière incompatible avec la protection due aux sujets de S. M. résidant dans une partie quelconque du monde, et spécialement vis-à-vis des personnes dont j'ai parlé. Je demanderai donc au noble comte (d'Aberdeen) s'il a reçu des explications et des assurances à ce sujet.

Le comte D'Aberdeen. J'ai reçu assurément de Paris des détails sur l'affaire dont vient de parler le noble lord. Mais je ne connais pas les termes précis dans lesquels étaient conçus les griefs du gouvernement français contre les autorités de ces îles, griefs qui ont amené la convention. Je ne puis donner aucune explication, et je n'ai à formuler aucune opinion sur ses transactions. Je partage entièrement les vues du noble marquis qui déclare n'être pas de ceux qui voient avec appréhension l'établissement des Français dans ces îles. [Écoutez.] Je ne crois pas que cet établissement soit de nature à compromettre les intérêts commerciaux et politiques de l'Angleterre; au contraire, je crois voir des raisons de le considérer avec satisfaction et d'en attendre d'avantageux résultats. [Écoutez.]

Toutes les personnes qui ont servi à civiliser ces régions et à convertir la population livrée à l'idolâtrie doivent être l'objet de l'attention du gouvernement de S. M. Je n'ai pas compris que le gouvernement français dût prendre possession de ces îles; je pensais qu'un protectorat seulement devait être établi, lorsque j'ai appris la conclusion de la convention, j'ai fait des

présentations à Paris : on a répondu en donnant l'assurance la plus absolue que toute protection serait donnée aux missionnaires anglais établis dans ces localités. En effet, il y a dans la convention un article qui stipule la protection de tous les endroits consacrés au culte des missionnaires établis dans ces îles.

Le *Standard* publie dans sa seconde édition une réponse de lord Aberdeen qui varie un peu de celle que nous publions ci-dessus. D'après cette feuille, le ministre anglais se serait exprimé en ces termes :

«Le gouvernement a certainement reçu des détails qui confirment le vœu des Français d'étendre leur colonisation dans les îles Sandwich et les autres îles. Je n'appréhende pas que les intérêts commerciaux ou politiques de l'Angleterre aient à souffrir des efforts des Français ; au contraire, je suis d'avis que ces efforts seront avantageux et qu'ils ne le seront pas moins aux indigènes en les tirant de l'idolâtrie. [Ecoutez !] J'ai reçu l'assurance la plus positive que les Anglais, dans ces îles, recevront une protection complète.»

—Le cabinet a présenté au parlement un projet de bill qui établit les conditions sous lesquelles les étrangers pourront, en se faisant naturaliser, acquérir les droits et les privilèges des sujets anglais.

—La reine d'Angleterre vient de rendre une ordonnance qui défend à tous ses sujets de fréquenter d'autres ports de la Chine que ceux de Canton, Amoy, Foo, Chang-Foo, Ningpo et Shanhao, ou d'autres que les ports au pouvoir des forces de S. M.

Un consul anglais emprisonné.—Des lettres de Mobile [Alabama], annoncent que le consul anglais près cette ville, le colonel Fitzgerald, ayant insulté un juge de paix qui l'avait condamné à une amende de vingt dollars, fut arrêté par l'ordre du juge et jeté en prison avec des malfaiteurs, malgré sa résistance et ses protestations contre la violation de son caractère officiel. On offrit caution pour lui, mais le juge la rejeta. Cette affaire va probablement amener de nouvelles difficultés entre l'Angleterre et ce pays. *C. des E. U.*

—L'ouverture du tunnel s'est faite, samedi, à Londres. Le *Morning Post* donne une longue description de la procession d'officiers, de soldats, d'ingénieurs, d'actionnaires, qui assistaient à la solennité. On y remarquait plusieurs membres du parlement. Le cortège a parcouru la voûte précédée par la musique des Scots-fusiliers. M. Brunel, qui est français, comme on sait, a reçu de tous côtés des félicitations pour sa persévérance et son habileté à surmonter tant de dangers et de difficultés.

—Il n'y a plus eu dans le comté de Waterford aucun désordre, grâce à l'intervention du clergé catholique, qui, si souvent dans des occasions périlleuses, a contribué puissamment au maintien de la tranquillité. Grâce à lui, les mesures adoptées par le gouvernement pour le paiement de la taxe des pauvres, ont pu s'exécuter sans collision entre la population et la force armée.

IRLANDE.

—L'association de la révocation de l'Union a tenu à Dublin sa séance le 27 février. M. O'Connell a proposé que son 35e petit-fils, Jean O'Connell, âgé de deux jours, fût reçu comme membre de l'association. A la tête de 35 petits-enfants, je crois, dit M. O'Connell, avoir donné un excellent exemple à tous les grands-pères d'Irlande. Nos petits-enfants composeront la génération qui jouira sans doute du bienfait de la révocation de l'Union. (On applaudit.)

—Une bonne femme, Catherine Makesey, a vendu trois poules pour pouvoir, avec un shelling, se faire recevoir membre de l'association ; elle a été reçue à l'unanimité et de la manière la plus flatteuse.

ESPAGNE.

—Correspondance du *Phare de Bayonne*.—On écrit de la frontière, 16 mars :

«Zurbano continue à poursuivre avec la même vigueur les déserteurs, les contrebandiers et les voleurs. Hier, il a fait fusiller à Figuières deux de ces derniers, et on annonçait que d'autres exécutions devaient avoir lieu plus tard le même jour.

«Dernièrement, il a fait fusiller aussi quatre paysans qui s'étaient cachés dans un palier, dans l'intention de voler, à ce qu'il soupçonnait. Ils auraient été exécutés le mardi gras à Figuières, si le maire n'avait prié Zurbano de ne pas interrompre par un spectacle aussi sanglant les plaisirs auxquels la population se livrait. Ces malheureux ont, grâce à l'intervention du maire, vécu quelques heures de plus. Les prêtres avaient été appelés à la prison pour les confesser, avant même qu'ils eussent été interrogés. Ils ont été exécutés sans ombre de jugement et sans la moindre trace d'information.

Tout le monde se plaint de ce que Zurbano a, de sa propre autorité, changé le code militaire ; mais cela ne l'empêche nullement de persister dans son système arbitraire. Il est vrai qu'il a bien voulu convenir que parmi les nombreuses victimes fusillées par ses ordres dans la province de Gironne, il y a eu trois innocents, un *alcade* et deux autres qu'il avait envoyés à la mort comme complices de Félip, et qui ne l'étaient nullement. A Gironne un malheureux, nommé Lambert, qui avait reçu un individu de cette bande, fut exécuté. On lui promettait sa grâce, s'il dénonçait d'autres personnes ; cet infortuné résista à cette offre, et on sait maintenant que si cet homme n'avait pas eu le courage de se taire, neuf personnes de plus auraient été fusillées à cette époque. Telle est la justice de Zurbano !

SUÈDE.

—La réforme de tempérance s'étend de plus en plus en Suède ; on peut

même la regarder comme une réformation dans les mœurs du pays.

«Aucun peuple, dit une lettre de Stockholm, n'a été atteint de la peste de l'eau-de-vie comme la Suède ; elle menaçait de ruiner le pays. Plus de 60,000 membres se sont fait inscrire dans les sociétés de tempérance, et déjà plus de 50,000 distilleries n'existent plus. L'année passée, on a introduit considérablement moins d'eau-de-vie qu'en 1840. Dans une paroisse où il y avait 162 distilleries, il n'en existe maintenant qu'une seule. Le prince Oscar est à la tête des sociétés de tempérance. Son père, le roi Charles-Jean, et lui ont supprimé les distilleries dans leurs domaines et ont payé aux fermiers des sommes considérables pour la résiliation du bail.»

ETATS-UNIS.

—Nous devons constater la découverte qui vient d'être récemment faite, par M. Albert Gallatin, le vénérable et savant président de la Société historique de New-York, d'une carte géographique qui se trouvait dans la bibliothèque de M. William Jay, fils de John Jay, l'un des signataires du traité qui fut conclu à Paris en 1783. Cette carte donnerait un démenti officiel, authentique, à la fameuse raie rouge tracée par Franklin sur une autre carte, dont nous avons, il y a quelque temps, raconté la trouvaille dans les archives du gouvernement français, et dont la presse anglaise s'était emparée pour accuser Daniel Webster de s'être rendu coupable de la tricherie la plus éhontée en affirmant les droits des Etats-Unis sur le territoire contesté, alors qu'il avait par devers lui la preuve que ce territoire était anglais, et en offrant le partage de cette pomme de discorde, comme un acte de générosité américaine, alors que c'était un vol. Nous ne sachions pas qu'il eût été jusqu'ici rien répondu à ces accusations que l'on n'avait pas d'ailleurs prises très au sérieux dans ce pays, où l'on n'avait vu dans la conduite diplomatique de M. Webster qu'un *yankee trick*. Mais le hasard vient de fournir une réponse victorieuse, dit-on, et qui, si elle ne dispense le négociateur américain de l'intention de tromperie, le dispense au moins du fait, au point de le rendre de fripon dupe. Cette réponse, c'est la carte exhumée de la succession de John Jay. Elle a été produite solennellement dans une séance de la Société historique à laquelle avait été appelé David Webster. M. Gallatin, dans une dissertation fort remarquable, a développé l'origine, le caractère et les conséquences de cette vieillie géographie. Il a démontré qu'elle se trouvait entre les mains des signataires du traité de 1783, et que c'était sur elle qu'avient été naturellement tracées les frontières anglo-américaines du nord ouest, vaguement définies dans la phraseologie obscure de ce traité. Or, il se trouve que la ligne, dessinée à la main sur la carte, correspond exactement avec les limites réclamées dès l'origine par les Etats-Unis, et en deça desquelles a énormément reculé M. Webster dans ses concessions à lord Ashburton. Ainsi comme nous le disions, M. Webster alors qu'il riait à part lui sans doute en croyant duper son adversaire, se dupait lui-même. Mais il n'est pas homme à se trouver humilié et embarrassé d'une aussi mince mésaventure, et dans un discours plein d'habileté et d'éloquence, il a réussi à convaincre son nombreux et brillant auditoire que tout était pour le mieux dans le meilleur des traités possibles.—[*Courrier des Etats-Unis.*]

FOI ET BARBARIE.

CHAPITRE II.

La comtesse, réveillée en sursaut, se leva précipitamment, la mort dans l'âme, et ouvrant la porte :

—Qu'y a-t-il ? Seigneur Jésus ! Mon mari va-t-il plus mal ? Oh ! pour quoi l'ai-je quitté ?

—Calmez-vous, calmez-vous, dit Arthur en faisant entrer l'homme d'armes qui le suivait et en fermant la porte, vous n'avez plus à vous inquiéter sur votre mari.

—Bonté divine ! le breuvage a-t-il enfin triomphé du mal ? Le comte serait-il mieux ?..

—Toujours le breuvage ! murmura le baron en baissant la tête. Oui, Madame, reprit-il en élevant la voix, le comte est mieux..... beaucoup mieux..... puisqu'il est délivré des amertumes de ce monde.....

—Vous dites ?...

—Mon..... votre mari est mort, Madame.

—Malheureuse ! Oh ! malheureuse !

Et sur ce cri, la comtesse demeura quelques instans immobile, la tête dans ses mains, comme pétrifiée dans sa douleur. Bientôt les sanglots les plus déchirants s'échappèrent de sa poitrine et elle s'écria :

—Je veux le voir ! Arthur, mon frère, conduisez-moi ; je veux le voir encore une fois. Ah ! si du moins je ne l'avais pas quitté, j'aurais recueilli sa dernière bénédiction, réjoui son dernier regard, reçu ses adieux et son dernier soupir..... Je veux le voir, prier à ses pieds, et moi-même l'ensevelir de mes mains.....

—Maître Ambroise vous ordonne le repos, Madame !

—Ne pensez pas à moi, Arthur ; ne craignez rien ; le revoir encore sera pour moi une consolation. Je vous promets d'être calme et résignée : à peine entendrez-vous mes pleurs.

—Brisons là, Madame, répondit Arthur avec l'impatience d'un homme qui craint de s'attendrir ; nous avons une affaire plus grave à traiter ensemble.

La comtesse demeura glacée d'épouvante ; car elle ne pouvait comprendre l'étrange brusquerie de ces paroles.

—Votre mari est mort, reprit Arthur, c'était mon frère : Eh bien ! j'entends

être ici son unique héritier ; je veux être maître ici après lui : par Satan ! n'étais-je pas comme lui le fils de mon père ?

—Et mon fils !... mon fils ! répéta la comtesse, sortant de sa stupeur au souvenir de son jeune enfant, que va-t-il devenir ? et qu'en voulez-vous faire ?... Arthur, au nom du ciel ? réfléchissez à votre conduite : vous avez le cœur trop bon et l'âme trop loyale pour agir ainsi ! Ayez pitié d'une pauvre veuve, ayez pitié d'un enfant ! Dieu nous jugera, savez-vous !

—Vos paroles sont vaines, vos prières inutiles, répondit Arthur d'une voix sombre ; je serai le maître ici, j'en jure par l'épée de mon père !

En disant ces mots il fit signe à l'homme d'armes et lui montra la porte de la chambre où l'enfant dormait. Mais la mère devinant ce geste terrible, se précipita devant la porte pour barrer le passage : en s'écriant :

—Qu'allez-vous faire, Arthur ? dites-le moi, ou je me fais tuer sur cette place !

—Notre race ne peut avoir qu'un seul héritier, l'ignorez-vous Madame ? Quant à moi je le sais depuis trop longtemps. Allons, ajouta-t-il, en frappant du pied, retirez-vous de là et ne me poussez pas à bout, vous vous en repentirez.

—Non ! non ! tant que j'aurai un souffle de vie ! répondit la comtesse en se cramponnant avec désespoir aux ferrures de la porte.

—Tête et sang ! cela va finir ! cria le baron hors de lui, et tirant son épée il se précipita vers la comtesse :

—Frappe ! frappe ! Caïn ! Caïn ! trois fois Caïn ! meurtrier de ton frère, de ta sœur, d'un enfant ! répétait l'infortunée comtesse d'une voix que la douleur rendait véritablement effrayante !

Arthur ne fut pas maître d'un mouvement de terreur, et il jeta son épée loin de lui comme pour échapper à cette malédiction qui déjà, comme une flèche aigüe, s'attachait à sa conscience.

—Encore ce nom maudit ! murmura-t-il sourdement entre ses lèvres. Croyez-vous m'arrêter sur ce chemin, ajouta-t-il avec une sorte d'égarément, non, dût-il me mener en enfer ! retirez-vous

Et comme la comtesse s'attachait et se collait plus étroitement encore à la porte, Arthur la saisit violemment dans ses mains brutales, et la traîna dans le milieu de la chambre où il la tint terrassée, tandis qu'il criait à son complice—Entrez et faites vite ?

—Au secours ! à l'aide on tue, on assassine mon fils, mon pauvre fils ! s'écriait la comtesse en se débattant avec fureur. Personne ! personne ! O mon Dieu ! laissez-vous tuer mon enfant ! Arthur c'est le sang de votre frère ! ayez pitié de ce pauvre petit, il vous souriait hier encore ! Arthur ! mon frère ! j'embrasse vos genoux ! épargnez la vie d'un innocent ! Prenez tout, j'y consens ; mais, par les entrailles sacrées de votre mère ! laissez-moi mon fils, mon pauvre fils !... Ah Dieu !... je l'entends !

Courbée sur ses genoux meurtris, immobile, éperdue, la comtesse demeura quelques instants entre la vie et la mort !

—Ma mère ! ma mère ! oh !...

A ce cri de l'enfant la comtesse fit un effort désespéré, mais brisée par la main de fer du baron et plus encore par une douleur surhumaine, elle roula sans vie sur le plancher.

L'homme d'armes sortit en ce moment de la chambre voisine, et traversa l'appartement portant dans ses bras, mais caché sous son manteau, un fardeau, de forme humaine.

—Qu'on appelle maître Ambroise, lui cria le comte.

En relevant le corps inanimé de la comtesse, il le déposa dans un grand fauteuil placé près du lit.

—Quelle nuit ! quelle nuit ! répétait-il avec un secret effroi. Maître Ambroise tarde bien. Dieu veuille qu'elle ne soit pas morte... Trois fois Caïn ! disait-elle ! Cette horrible malédiction s'attache à moi comme une lépre et me brûle comme un fer rouge. Oh ! je voudrais être semblable au tigre qui déchire sans remords !

Le chapelain parut, et Arthur tressaillit comme à la vue d'un accusateur, il se reuint :

—Maître, lui dit-il, la comtesse est là, privée de sentiment : le chagrin.... la douleur.... vous comprenez.... employez les ressources de votre art, voyez.

Le chapelain s'empressa autour de la malheureuse comtesse, et bientôt elle ouvrit les yeux et revint à la vie ; ses premières paroles furent :

—Mon enfant ! sauvez mon enfant ! et des torrents de larmes coulèrent de ses yeux.

Le chapelain secoua la tête, et dit à voix basse au baron :

—Elle revient à la vie, mais la douleur l'égaré, elle appelle son fils pour son époux.

—Non, maître, elle ne se trompe point, répondit Arthur, écoutez-moi : j'ai voulu rentrer dans l'héritage de mes pères qu'une loi cruelle m'avait arraché, j'ai dit mes volontés à la comtesse et j'ajoute : elle va sortir à l'instant du château, et vous, sire chapelain, vous allez la reconduire dans sa famille. Pas un mot ! mais sur toute chose, demeurez tranquilles, ne fomentez aucune intrigue, n'armez personne contre moi, car mon neveu reste entre mes mains....

—Il est donc encore vivant ! s'écria la comtesse.

—Il vit, Madame, j'en prends le ciel à témoin ! mais je jure Dieu qu'il mourra, si vous cherchez à me nuire. Allez, vos deux filles vous suivront.

Le chapelain, saisi d'horreur et de pitié, se jeta aux pieds du baron :

—O monseigneur ! lui dit-il avec une noble liberté, si votre cœur ne s'émeut pas devant les infortunes de ma très chère et très honorée maîtresse, prenez pitié de votre âme. Hélas ! c'est donc en vain que notre doux Sauveteur a versé tout son sang pour elle, en mourant, couronné d'épines, sur la croix, puisqu'elle se livre misérablement au parjure et à la haine. Ah ! si elle n'était pas descendue dans la tombe, quelle douleur pour madame votre mère ! Elle qui vous remit tout jeune entre mes mains disant : Sur toute chose, messire abbé, enseignez-lui les très douces vertus de dévotion et de charité : Que lui dirai-je ? quand bientôt (mon grand âge l'annonce) la voyant en l'autre monde, elle me demandera si son très cher fils Arthur la viendra visiter en Paradis ? Que lui dirai-je ? Ah ! monseigneur, vous êtes chrétien ! que le souvenir de votre mère vous attendrisse au moins, comme, à la vue de sa mère, s'attendrit le païen Coriolan, et...

—Assez maître ! dit Arthur en interrompant brusquement le vieillard, allez chercher les filles de Madame, et partez tous.

Le chapelain sortit et revint quelques instants après tenant les deux jeunes filles par la main : elles coururent se précipiter dans les bras de leur mère, et l'aînée qui avait à peine quinze ans lui disait :

—O bonne mère ! pourquoi nous réveille-t-on sitôt ? Vous pleurez ! notre père est donc mort ?...

La comtesse ne répondit que par ses gémissements.

—Le seigneur comte est au ciel ! dit le chapelain.

A ces mots les deux jeunes filles poussèrent des cris perçants et ajoutèrent un nouveau degré de désolation à cette scène déjà si lamentable.

Il était quatre heures du matin lorsque ces infortunés s'acheminèrent vers l'exil : ils passèrent devant la chambre où gisaient les restes du comte, et ils s'agenouillèrent pour prier et pleurer. Un geste impatient du baron les fit relever et ils franchirent enfin le seuil du château ; Arthur les suivit jusqu'au pont-le-vis, puis rentrant en hâte il appela près de lui les compagnons de ses déloyales entreprises, et les hommes d'armes qu'il s'était attachés par ses largesses. Il distribua des terres et des titres aux plus considérables d'entre eux ; terres et titres dont il dépouillait les plus fidèles vassaux de son frère, et qu'on devait arracher de vive force ; il fit aux autres des largesses nouvelles, promettant à tous de leur fournir bientôt l'occasion de dégainer les épées et de rompre des lances. Mille cris de joie accueillirent ces riantes promesses, et dès que le jour fut venu la troupe se répandit dans toute la comté, pillant les cabanes, rançonnant les abbayes, dévastant les manoirs, apprenant ainsi à tous que le règne exceptionnel de la piété et de la justice était passé et que celui de la force et de la barbarie recommençait. Mais lorsque, après une telle journée de rapines et de meurtre, le baron rentra dans sa chambre, lorsqu'il eut éteint sa lampe, et lorsqu'il eut étendu ses membres fatigués sur sa couche, à peine fermait-il ses paupières allourdies, que subitement réveillé, il entend bruiir à ses oreilles une voix gémissante et ce cri : la coupe ! la coupe !... Il se précipite sur ses armes, il appelle, on accourt, on rallume la lampe : trois fois il se recouche, et trois fois l'horrible cri se fait entendre ; alors Arthur s'éloigne avec horreur de son lit, et, inquiet, tremblant, il passe la nuit à compter les heures et à attendre la clarté du jour...

Pendant la malheureuse comtesse venait de quitter le château, et déjà, aux pâles rayons de la lune, elle s'enfonçait dans les bois : au moment où le manoir allait disparaître à ses yeux, elle s'arrêta pour jeter un dernier regard sur ces murs tant aimés, et aussi pour ranimer ses forces anéanties par de si terribles épreuves : ses larmes coulèrent ; et quoiqu'elle s'efforçât de les retenir et de les cacher, le fidèle Ambroise, qui ne perdait pas de vue le visage de sa maîtresse, lui dit d'une voix émue :

—Courage ! courage ! Madame, Dieu épouvo ses élus, mais il ne les abandonne jamais. Heureux ceux qui souffrent persécution ! nous a dit le bien-aimé Christ : Oui, heureux, parce qu'il leur garde une immortelle couronne que nul ne pourra ravir.

—Père, soyez béni pour votre courageuse et paternelle fidélité, répondit la comtesse d'une voix éteinte ; les paroles du cher sire Jésus réconfortent mon âme ; mais... les forces m'abandonnent, et je crains de mourir ici...

Oh ! Madame, encore un effort, si le jour nous surprenait en ces lieux, vous et ces nobles demoiselles courriez mille dangers, car désormais la violence et la trahison habitent ces murailles. Encore un effort, et bientôt nous aurons atteint le manoir du sire de Maulévrier : là vous trouverez des amis fidèles. Appuyez-vous sur mon bras, respirez par moments l'odeur de ce flacon, invoquez la très miséricordieuse Notre-Dame-de-Bon-Secours, et, j'espère, nous sortirons sains et saufs de ce péril.

La petite troupe marcha longtemps encore à travers la forêt, toujours soutenue par les bonnes paroles du fidèle chapelain, et enfin elle atteignit le manoir hospitalier. A peine le sire de Maulévrier a-t-il appris que la femme de son seigneur suzerain est à la porte, qu'il vole au devant de la comtesse ; et, mettant un genou en terre, il lui dit :

—Soyez mille fois remerciée, très honorée dame, pour l'insigne honneur que vous accordez à ma maison ; mais, que dois-je penser du cortège où je vous vois !... Quelque malheur vous serait-il arrivé ?...

—O noble sire, répond la comtesse en pleurant, mon cher époux, mon cher seigneur est mort, et vous voyez devant vous une malheureuse fugitive, chassée de sa demeure, dépouillée de ses biens, et... loin de son fils !

—Oh ! entrez, entrez, noble dame ; puissent ces humbles murs remplacer votre royale demeure ; puisse notre dévouement vous faire oublier vos biens perdus, et quant à votre fils, puisse cette épée vous le rendre un jour.

Il dit et tire le glaive étincelant hors du fourreau.—Il n'y rentrera pas, Madame, que vous ne soyez vengée.

—Sire, dit alors le chapelain, notre chère maîtresse et ces pauvres demoiselles sont brisées de fatigue et de douleur, souffrez que je vous remercie en leur nom, plus tard elles vous exposeront longuement leur détresse. En ce moment, je réclame pour elle un repos absolu.

Le sire de Maulévrier appelle ses serviteurs et les femmes de la maison et leur ordonne d'obéir en toutes choses aux ordres de maître Ambroise. On conduit aussitôt la comtesse et ses filles dans le plus magnifique appartement. Avant de prendre aucun repos, le chapelain prépare un cordial pour la comtesse, et bientôt le fidèle serviteur voit ses nobles maîtresses s'endormir les yeux baignés de larmes.

Quand le sire de Maulévrier eût aussi pourvu à tous les besoins de ses hôtes, il appela ses trois fils, les réunit autour de lui et leur dit :

—Mes enfans, prenez vos armes, montez à cheval ; il s'agit de soutenir aujourd'hui l'honneur de notre maison ! Parcourez toute la contrée, proclamez la trahison du baron Arthur, faites appel à tous les vaillants hommes, revenez ici suivis de mille bonnes lances, et tous ensemble, votre vieux père en tête, nous irons pour chasser les traîtres et délivrer notre jeune seigneur. Allez et que Notre Dame vous soit en aide.

Bientôt les trois fils du noble sire, couverts de leurs armures, montés sur leurs coursiers rapides et suivis de leurs écuyers, chevauchent hardiment dans la plaine ; et du haut des créneaux, leur vieux père les encourage de la voix et du geste et se réjouit dans son cœur.

La suite au prochain numéro.



ARCHITECTURE,
SCULPTURE ET DORURE.



LE SOUSSIGNÉ a l'honneur d'informer le public en général, et MM. les Membres du Clergé en particulier qu'il continue d'exercer les arts de l'ARCHITECTURE, de la SCULPTURE, de la DORURE, dans lesquels sa longue pratique lui a permis d'apporter un grand perfectionnement.

Il recevra avec reconnaissance les ordres dont on voudra bien l'honorer, et il s'engage à exécuter avec promptitude, dans le dernier GOUT, tout ouvrage dans sa ligne que l'on voudra bien lui confier ; enfin il ne négligera rien pour mériter l'encouragement qu'il attend de ses amis et du public en général.

Sa demeure est située vis-à-vis du Marché du Faubourg St. Laurent.
LOUIS THOMAS BERLINGUET, ARCHITECTE,
Ci-devant de Québec.

Montréal, 5 Mai 1843.

EXERCICE TRÈS DEVOT

St. Antoine de Padoue

LE
TRAUMATURGE.

Petit Volume nouvellement imprimé avec de bons caractères, se vend à la Librairie de

THOMAS GARY,
RUE ST. PAUL, VIS-A-VIS L'HÔTEL RASCO,

Et chez les différens Libraires de cette ville.

NOUVELLE ÉDITION, REVUE, ET AUGMENTÉE DES PRIÈRES DE LA SYNTE
MESSE, ET DES VÊPRES DU DIMANCHE.

TROUVÉ.

UNE SOMME

D'ARGENT

A été trouvée ces jours derniers ; celui à qui elle appartient pourra s'adresser à
M. HUDON, V. G.

À l'Evêché, pour justifier de ses droits et connaître le dépositaire de cette somme.

AVIS.

UN INSTITUTEUR sachant parfaitement les langues française et anglaise et pouvant les enseigner par principes, serait disposé à accepter de l'emploi dans une paroisse. Il est muni des meilleures recommandations pour sa moralité et pour sa méthode d'enseignement. S'adresser à M. BRASSARD, curé de Longueuil, qui s'offre à donner de plus amples renseignements, ou directement à M. THALAN, Instituteur.

LIVRES NOUVEAUX.

LE SOUSSIGNÉ vient de recevoir une belle collection de
LIVRES DE RELIGION, DROITS, MÉDECINE, LITTÉRATURE, &c &c &c.

AUSSI,

IMAGES, CHAPELETS, MÉDAILLES, &c. &c. &c.

Il se charge à l'ordinaire de préparer des RÉGISTRES de Paroisse de 12 à 400 feuillets.

Montréal, 19 Nov., 1842.

E. R. FABRE.

COLLÈGE
DE

SAINT-VINCENT ;

Près Richmond, (Virginie.)

CETTE INSTITUTION est agréablement située à un mille environ de Richmond, dans un lieu tout à fait favorable à l'étude et à la santé. L'objet des fondateurs est d'offrir à la jeunesse du sud, aux conditions les plus modérées les avantages d'une éducation complète pour l'esprit et le cœur. Les mathématiques, et autres sciences pratiques, également utiles, ainsi que les langues anciennes et modernes, feront partie du cours d'enseignement ; mais rien ne sera épargné pour préparer spécialement chaque élève à la carrière qu'il se propose de parcourir. La sévérité ne sera employée envers les élèves qu'autant que ce serait nécessaire ; mais l'exactitude de la discipline sera maintenue par des punitions employées à propos contre ceux qui l'enfreindraient. Les récréations se prennent toujours sous les yeux des professeurs, et dans le collège. On ne permettra point aux élèves de retenir aucun argent à leur disposition, et il est recommandé aux parents de ne pas leur accorder plus d'un escalin par semaine, pour leurs menues dépenses.—Les élèves ne feront point de visites, si ce n'est à leurs plus proches parents, et qu'autant que le président le jugera convenable ; dans tous les cas, ils ne passeront point la nuit hors de la maison. Ceux qui n'habitent pas dans le voisinage immédiat du collège n'auront point permission de visiter leurs familles, si ce n'est aux vacances qui commencent le 1er juillet, et finissent le 15 août.

Toutes les lettres écrites ou reçues par les élèves, excepté la correspondance avec les parents, seront sujettes à inspection, et toute lettre adressée soit aux élèves, soit aux directeurs de l'institution, doit être affranchie. Quoique la religion catholique soit seule professée dans le collège, les consciences ne seront point violentées. Cependant personne ne sera exempté de l'assistance aux exercices publics de religion ; outre les motifs d'ordre et d'uniformité, il est à souhaiter que le public soit à même d'apprécier avec connaissance de cause, les principes et les pratiques du catholicisme qui paraissent souvent attirer d'une manière assez marquée l'attention publique.

Les frais de livres, vêtements, etc. doivent être payés d'avance, à l'époque de l'admission de l'élève, et ainsi de suite à chaque semestre. Le prix de la pension, y compris la nourriture, le logement, le blanchissage, le raccommodage du linge et des bas, et les visites ordinaires du médecin, est de cent-cinquante piastres pour l'année scolaire, qui est de dix mois et demi. La moitié de cette somme doit être payée d'avance, à l'entrée de l'élève, et au commencement de chaque semestre, règle pour laquelle la modulation des prix ne permet pas d'admettre d'exception. Ceux qui passent leurs vacances au collège, paieront vingt-piastres pour ce temps-là.

Il n'y a point de dépenses additionnelles, si ce n'est pour une maladie prolongée, ou pour des objets fournis aux élèves. Mais personne ne sera admis pour moins d'une demi-session, et on ne fera aucune déduction sur un trimestre une fois commencé.

Toutes les précautions ont été prises en faveur des jeunes gens qui se destineraient à l'état ecclésiastique, de manière à écarter d'eux toute espèce de danger. Ils prendront leurs récréations dans une cour séparée, et auront des exercices de piété, destinés spécialement pour eux.

S'adresser à

Mgr. WHELAN,
Evêque de Richmond,

ou aux
Revd. MM. O'BRIEN et BERNIER.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. On s'abonne au bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FARE et LEPROHON, libraires de cette ville.

Prix des annonces.—Six lignes et au dessous, 1re. insertion, 2s. 6d.
Chaque insertion subséquente, 7½d.
Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion, 3s. 4d.
Chaque insertion subséquente, 10d.
Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne, 4d.
Chaque insertion subséquente, 1d.

PROPRIÉTÉ DE J. C. PRINCE, PIRE DE L'EVÊCHÉ
IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET.